

27 juin 1984 - [Seul le prononcé fait foi](#)

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration à la presse de François  
Mitterrand, Président de la République, à  
l'occasion de son voyage à Lisbonne,  
mercredi 27 juin 1984.

LE PRESIDENT.- Mesdames et messieurs, me voici à Lisbonne pour quelques heures. J'avais prévu de faire ce voyage et cette visite il y a quelques semaines afin de ne pas achever mon mandat de Président de la Communauté européenne sans être venu parler avec les responsables portugais, le Premier ministre en particulier, des affaires de l'Europe et donc de l'élargissement. C'était un geste de courtoisie, à l'égard d'un pays qui souhaite son adhésion, qui verra sans doute cette adhésion se réaliser d'ici peu. Mais au-delà de la courtoisie, c'était pour moi une façon de marquer que je considérais déjà le Portugal comme en mesure de parler des affaires d'une Communauté qui vient de régler une étape importante de son existence depuis hier `conseil européen à Fontainebleau` et qui, je l'espère, accueillera bientôt le Portugal.

- Il y a déjà bien longtemps, il faut le dire, que ce sujet occupe nos conversations, celles que j'ai avec M. Mario Soares et avec quelques autres responsables de votre pays. J'ai même eu l'occasion d'en parler avec le Président de la République du Portugal. Mais c'est dès 1977, je crois, que pour la première fois M. Mario Soares m'avait parlé de ce sujet pour me marquer sa préoccupation, sentant le Portugal à ce point européen qu'il était prêt à entrer dans les structures créées. Il est symbolique de penser que cette première conversation aura été évoquée en ce jour qui, sans être celui de la dernière conversation, marque tout de même une étape décisive, en raison des dispositions prises hier par la Communauté des Dix.\

Que peut-on prévoir maintenant ? Il appartiendra au nouveau président, M. Garret Fitzgerald, Premier ministre d'Irlande, qui prendra ses fonctions le 1er juillet, de conduire les travaux de la Communauté des Dix, précisément au moment où s'achèveront les négociations avec le Portugal. Nous avons rappelé hier, dans notre résolution finale, que la date de la fin de ces négociations devait être maintenue au 30 septembre 1984. Il reste donc trois mois maximum pour en finir avec une négociation qui a bien commencé et qui a besoin d'être précisée sur différents points.

- Je pense donc que toutes les raisons plaident pour que l'on puisse penser que le 30 septembre, ou avant, cette négociation sera achevée. Il appartiendra ensuite aux autorités dirigeantes de la Communauté de mettre en ordre les problèmes nécessaires de ratification, de signature et finalement d'adhésion, prévues pour le 1er janvier 1986. Je souhaite bonne chance à l'Europe dont fait partie à tous les titres - histoire, géographie, culture, civilisation - le Portugal.

- LE PRESIDENT.- (en réponse à une question) - Le Portugal entrera dans la Communauté européenne le 1er janvier 1986, sauf accident qui me paraît très peu probable. La négociation pour l'adhésion du Portugal devrait être terminée avant le 30 septembre prochain et, dans la résolution finale que j'ai fait adopter hier à Fontainebleau, cette date est marquée. Nous avons quand même ajouté que nous avions le sentiment que les négociations avec l'Espagne pouvaient demander un peu plus de temps, toujours au vu de l'état actuel des négociations - ce n'est pas une décision, c'est une prévision - et que, dans ce cas-là, on s'efforcera de régler ce problème espagnol avant la fin de cette année 1984, ce qui veut dire que l'on envisage une différenciation dans la fin des négociations. Si les négociations avec le Portugal sont effectivement terminées, comme je le pense et comme je le souhaite, avant le 30 septembre, bien entendu, l'Europe tout entière, le Portugal, le monde sauront que les négociations ont heureusement abouti. En revanche, il est souhaitable que les procédures de ratification se fassent à peu près au même moment pour que la signature soit concomitante, puisqu'il est bien prévu que le 1er janvier 1986, pour le Portugal et aussi pour l'Espagne, ces deux pays entreront officiellement, définitivement, prendront leur place et jouent leur rôle, pleinement, avec une représentation dans les instances et les structures dans la Communauté des Dix, qui s'appellera alors la Communauté des Douze.\